

# La Banque mondiale et l'économie bleue en Afrique



## L'Afrique et l'économie bleue

Les ressources aquatiques comme le poisson, les récifs coralliens, les algues, les minéraux, le pétrole et le gaz ; les services qu'ils fournissent et des côtes mieux capables de résister aux différents chocs susceptibles de les affecter constituent des actifs qui peuvent être exploités de façon durable au profit des générations actuelles et futures.

Le changement climatique représente une grave menace pour l'équilibre du milieu marin, dont les effets ne sont pas encore bien compris. Les changements des températures et des courants océaniques, l'érosion côtière et les risques d'inondations aggravent l'état d'écosystèmes déjà perturbés. Tandis que des impacts très palpables sont déjà détectés dans de nombreuses régions des pays côtiers d'Afrique, bien des dimensions restent incertaines. La Banque mondiale a reconnu cette menace : l'économie des océans et la résilience côtière constituent deux chapitres du Business plan pour le climat en Afrique de la Banque.

La croissance de l'économie bleue est possible dans plusieurs domaines, notamment : les pêches, l'aquaculture, les minéraux, l'énergie, le transport et le commerce, le tourisme et les loisirs, et la biotechnologie marine. Si certains de ces secteurs ne nécessitent que peu d'encouragement et de gouvernance supplémentaire, d'autres exigent l'intensification et l'amélioration de la planification pour réaliser leur plein potentiel et générer des résultats plus durables. Lorsque différentes industries souhaitent utiliser le même espace ou les mêmes ressources, la compétition et les tensions qui pourraient en résulter vont nécessiter des compromis qui devront être bien compris avant de prendre des décisions visant à maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux. Une solide planification et une coordination régionale sont donc nécessaires pour optimiser les investissements et gérer leurs retombées au moyen de l'amélioration des réglementations, du contrôle et de la surveillance des océans, de la protection du littoral et de la gestion des déchets. Assurer des synergies dans l'ensemble de l'économie bleue est important en vue de la soutenabilité et de l'amélioration de l'efficacité.

## La voie à suivre

Développer une économie bleue résiliente exige (1) une vision stratégique et un engagement ; (2) une bonne gouvernance ; et (3) des investissements.

(1) Les pays d'Afrique ont souscrit aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, dont beaucoup sont extrêmement pertinents pour l'économie bleue, notamment l'ODD-1. Lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue en 2015 à Paris (COP21), les nations se sont engagées sur des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN – en anglais INDC pour intended nationally determined contributions). Des pays africains sont également parties à plusieurs alliances régionales offrant des cadres adéquats pour la coordination et les synergies, y compris la Charte africaine des transports maritimes, la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique (qui a produit la Stratégie AIM 2050), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), qui a adopté une feuille de route sur l'économie bleue et, surtout, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui interagit avec l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies. Ces déclarations et plans doivent se traduire par des actions, sous la direction des nations africaines.

(2) Une bonne gouvernance fondée sur la science, les données et la technologie est essentielle pour étayer les réformes de la gouvernance et façonner les décisions de gestion, qu'il s'agisse de s'assurer que les stocks de poissons sont gérés durablement ou que l'exploration pétrolière tient compte des habitats naturels critiques. Garantir des droits fonciers à des communautés bien organisées s'est également avéré un moyen efficace de restaurer les pêches et les moyens de subsistance.

(3) Pour que le potentiel de l'économie bleue se réalise, des investissements seront nécessaires pour soutenir l'amélioration de la gouvernance, des initiatives communautaires (dont certaines sont déjà mises à l'essai et fonctionnent, par exemple au Kenya) et un environnement favorable à un engagement responsable et durable du secteur privé.

## Soutien de la Banque mondiale

La Banque mondiale a commencé à aider les pays à saisir les avantages de l'économie bleue. Ceci ce fait grâce à un partenariat solide avec des institutions internationales et bilatérales, y compris les organisations des Nations Unies, l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union européenne, le Fonds nordique de développement (NDF – *Nordic*

### Quelques faits et chiffres sur l'économie bleue en Afrique

- Plus de 12 millions de personnes sont actives dans le seul secteur des pêches, y compris la pêche et la pisciculture dans les eaux intérieures et les pêches de capture marines.
- Le poisson est une source importante de protéines animales. En moyenne, la population africaine consomme 9,7 kg de poisson par an, chiffre qui pourrait augmenter étant donné que la moyenne mondiale est de 18,9 kg.
- Les océans, les côtes, les récifs de corail, les plages intactes attirent les touristes en Afrique. D'après CNN, l'Afrique comprend 13 % des 100 plus belles plages du monde<sup>1</sup>.
- Environ 90 % du commerce mondial transitent par voie maritime<sup>2</sup>.
- La production pétrolière en mer représente environ 30 % de la production mondiale totale<sup>3</sup>.

### Évènements sur l'économie bleue en 2016

- 25 août 2016, Kenya : *Adopter l'économie bleue pour un développement accéléré en Afrique* - Évènement parallèle à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI)
- 1-2 septembre 2016, Île Maurice : *Vers la COP22 : Conférence ministérielle africaine sur l'économie de l'océan et le changement climatique*
- 7-18 novembre 2016, Maroc : *Évènements sur les océans au cours de la COP22 de la CCNUCC*

*Development Fund*) et des partenaires bilatéraux, notamment la France, l'Allemagne, l'Islande, le Japon, la Corée, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ce soutien inclut plusieurs programmes :

[Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest \(WARFP – West Africa Regional Fisheries Program\) – 265 millions d'USD d'investissements depuis 2010](#) : Le WARFP soutient la contribution durable des pêches à la croissance économique au sens large dans huit pays d'Afrique de l'Ouest. Avec le soutien proactif de la Commission sous régionale des pêches, les réalisations du Programme comprennent une réduction radicale de la pêche illégale, une amélioration des moyens de subsistance au niveau de sites pilotes de gestion communautaire des pêches et une modernisation du cadre de gouvernance. Le programme est financé par des dons ou des crédits de l'IDA, avec un cofinancement ou un financement parallèle du FEM et d'autres bailleurs de fonds.

[Programme de gouvernance des pêches et croissance partagée dans le sud-ouest de l'océan Indien \(SWIOFish – South-West Indian Ocean Fisheries\) – 222 millions d'USD d'investissements depuis 2015](#) : L'objectif du programme, qui opère actuellement dans cinq pays, en coordination avec la Commission de l'océan Indien, est d'accroître les avantages économiques, sociaux et environnementaux apportés aux pays du sud-ouest de l'océan Indien par des pêches maritimes durables. Plus précisément, le Programme vise à réduire la dégradation des stocks de poisson, augmenter le PIB lié à la pêche dans les pays participants et accroître la valeur ajoutée liée aux pêches locales bénéficiant aux ménages.

[Soutien aux innovations en matière de moyens de subsistance des régions côtières au Kenya – 40 millions d'USD d'investissements depuis 2010](#) : Au Kenya, le projet de développement côtier (KCDP – *Kenya Coastal Development Project*) aide le gouvernement et les communautés à gérer durablement les ressources et à transformer les moyens d'existence de la population côtière. Ce projet innovant a permis au gouvernement de faire part des principales conclusions de recherches aux communautés, de donner accès à de nouvelles techniques d'aquaculture et à des espèces d'arbres adaptées à planter. Grâce à l'assistance technique et au soutien financier du KCDP, des projets communautaires ont été conçus pour répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables et marginalisées.

[Programme de gestion du littoral ouest-africain \(WACA – West Africa Coastal Areas\) – 1,3 million d'USD d'assistance technique depuis 2014 et 150 millions d'USD d'investissements prévus](#) : Le WACA est conçu pour réduire la vulnérabilité des zones côtières et promouvoir une gestion côtière intégrée résiliente face au climat en Afrique de l'Ouest. La combinaison d'assistance technique et d'investissements du programme vise à préserver et réhabiliter les ressources côtières naturelles essentielles pour les moyens de subsistance, à promouvoir le développement économique et à améliorer le bien-être social. Le WACA est également une plate-forme de convocation pour aider les pays à obtenir le financement et l'expertise dont ils ont besoin pour gérer durablement leurs zones côtières. Il joue également le rôle d'un forum au sein duquel les pays et régions peuvent partager les enseignements tirés.

[Résilience climatique pour les moyens de subsistance des personnes dépendant de ressources marines vivantes en Afrique – 2 millions d'USD d'assistance technique prévus, dont 0,2 million d'USD garantis](#) : La Banque mondiale a entrepris la préparation d'une série de documents sur les ressources marines vivantes et le changement climatique, dans l'espoir de démontrer le coût de l'inaction en termes de moyens d'existence et de pauvreté. En se fondant sur des travaux existants et en générant de nouvelles analyses, ces travaux englobent une cartographie de la vulnérabilité entre les zones côtières d'Afrique, une évocation des risques découlant du changement climatique, des mesures rentables d'adaptation et d'atténuation, et une estimation des gains nets et des limitations de la mise en œuvre de ces mesures.

Engagement des médias et de la société civile – 1,5 million d’USD d’assistance technique prévus, dont 0,3 million d’USD déjà garantis : Une communication constante et plus précise des actualités sur la gouvernance et la gestion durable des pêches peut accélérer la mise en œuvre effective des réformes des pêches et l’amélioration de la gestion des pêches et des ressources côtières. C’est pourquoi l’Union africaine, la Banque mondiale et l’USAID ont fourni l’appui nécessaire à la formation de plus de 100 journalistes africains provenant de 44 pays en 2016. C’est un premier pas vers l’objectif de s’appuyer sur un réseau de journalistes conscients des enjeux des pêches et de l’économie bleue afin de contribuer à faire passer le message qu’un océan en bonne santé est nécessaire pour assurer des services d’approvisionnement en aliments et nutriments, des revenus et des emplois, et la résilience de la communauté ; ainsi que pour contribuer aux économies nationales.

Changement climatique et économie bleue – 0,3 million d’USD d’assistance technique depuis 2015 : Dans le cadre du Business plan pour le climat en Afrique, la Banque soutient l’élaboration de plans nationaux de développement d’une économie bleue intelligente face au climat. À l’île Maurice, ces travaux portent sur la mise en œuvre de l’économie de l’océan en matière d’énergie, de logistique, de pêches et de tourisme, tandis qu’au Togo, ils se concentrent sur l’élaboration d’un cadre stratégique pour l’économie bleue, incluant la sécurité maritime.

Transparence des pêches – 0,1 million d’USD d’assistance technique depuis 2016 : La Banque mondiale est attachée à la transparence en général, et dans le secteur des pêches en particulier. La Banque a mis en œuvre la transparence à titre expérimental dans le secteur des pêches dans plusieurs opérations, en commençant par Madagascar en 1998, et soutient actuellement la transparence dans le secteur des pêches en aidant les pays à renforcer les capacités politiques et réglementaires et à améliorer la qualité des données, leur traitement et leur analyse. Elle aide les pays à mettre en œuvre des mécanismes qui permettent l’accès des parties prenantes aux informations clés, y compris les contrats de licence et les données sur les captures de poissons. Forte de cette expérience, la Banque participe à l’Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche (FiTI – *Fisheries Transparency Initiative*), menée par la plateforme pour la gouvernance Humboldt-Viadrina en collaboration avec la Mauritanie, entre autres.

<sup>1</sup> CNN: <http://edition.cnn.com/2013/05/28/travel/100-best-beaches/index.html>

<sup>2</sup> Organisation maritime internationale : <https://business.un.org/en/entities/13>

<sup>3</sup> Passerelle d’information sur la pollution pétrolière marine mondiale, faits sur le pétrole : <http://oils.gpa.unep.org/facts/extraction.htm>

-----

***Pour plus d’informations***

**Magda Lovei**

**Responsable des pratiques Environnement et ressources naturelles, région Afrique, Banque mondiale**  
[mlovei@worldbank.org](mailto:mlovei@worldbank.org)

**Benoit Bosquet**

**Responsable des pratiques Environnement et ressources naturelles, région Afrique, Banque mondiale**  
[bbosquet@worldbank.org](mailto:bbosquet@worldbank.org)